La Lutte c/ les Inégalités à TDV industries

– 2/2 –

Inégalités par rapport au travail

Parce que de trop nombreux travailleurs sont dans une situation précaire, nous pensons que l'entreprise peut jouer un rôle moteur dans la réduction de cette inégalité.

L'objectif

Lutter contre les contrats précaires (intérim et CDD) en favorisant les contrats CDI à temps partiel et cumulables.

L'origine de l'action

Dans les TPE et certaines PME, il existe un réel besoin de certaines compétences, qui ne justifient pas toujours un temps plein. Cette nouvelle prise de conscience a conduit en 2006 le CJD (Centre des Jeunes Dirigeants) de la Mayenne à ouvrir une commission de travail sur ce sujet.

L'action

Nous avons activement contribué à la création et au développement de GEM 53, 1er groupement d'employeurs en Mayenne. Philippe Macq, Directeur Général de TDV Industries et membre du CJD, fait partie du conseil d'administration et du bureau depuis sa création.

Les résultats

Aujourd'hui, GEM 53 compte 3 permanents, emploie 63 salariés, et peut s'appuyer sur une centaine d'entreprises adhérentes. TDV en est son 1er employeur avec :

- *1 informaticien à 20% (complété à 100%)*
- *1 standardiste à 60% (complété à 91%)*
- *1 magasinier à 20% (temps partiel choisi)*
- *1 DRH à 60% (temps partiel choisi)*
- *1 assistante commerciale à 60% (complété à 100%)*

Témoignage de Sylvie, 51 ans, à l'accueil

" C'est un peu par hasard que j'ai entendu parler de cette association en 2006. Il faut dire qu'il y a 5 ans cette forme d'emploi n'était pas très connue. Quelques semaines plus tard je commençais mon nouveau contrat à TDV, en CDI, à raison de 24H par semaine. C'était un réel soulagement pour moi car je prenais un nouveau départ dans ma vie.

Plusieurs mois plus tard j'ai trouvé un complément dans une coopérative agricole, ce qui porte mon temps de travail à 32H/semaine. J'aime bien cette alternance dans ma semaine, ça permet de changer, de se diversifier. Il faut juste être bien organisé pour pouvoir passer de l'un à l'autre sans rien oublier des dossiers en cours !

Je me sens bien intégrée, chez chacun de mes employeurs, et une fois que les problèmes « logistiques » comme les horaires de travail, les temps de trajet et les congés sont bien en place, c'est vraiment une forme d'emploi originale et enrichissante, qu'il faut continuer de développer. "